



MAIRIE

CONSEIL MUNICIPAL

3 mars 2023

Liste des délibérations

Membres en exercice : 15 - Présents : 11, à partir de 21h15 : 10 - Pouvoirs : 1 - Votants : 12, à partir de 21h15 : 11

POINT	N° DÉLIBÉRATION	OBJET	DÉLIBÉRÉ
1		Ajout d'un point à l'ordre du jour	Le Conseil Municipal a accepté l'ajout d'un point à l'ordre du jour (point n°4).
2		Election du secrétaire de séance	Mme Liliane MECHE a été désignée secrétaire de séance.
3		Approbation du compte-rendu de séance du Conseil Municipal du 16 décembre 2022	Le procès-verbal de la séance du 16 décembre 2022 a été adopté.
4	001/2023	Recrutement d'un agent contractuel sur un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité	Le Conseil Municipal a décidé la création d'un poste non permanent d'Accompagnant d'Elèves en Situation de Handicap (AESH) à 3,34 heures/semaine du 09/03 au 07/07/23 inclus.
5	002/2023	Modification du Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP)	Le Conseil Municipal a autorisé la modification du Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) tel que demandé par la Préfecture.
6	003/2023	Examen d'une demande de temps partiel de droit	Le Conseil Municipal a adopté les modalités d'exercice pour un temps partiel "de droit" délivré à un agent administratif pour une quotité de 50 % de la durée hebdomadaire de travail afférente au temps plein.
7	004/2023	Lot n°2 _ Marché de travaux : Mise en œuvre de la clause relative aux pénalités de retard	Le Conseil Municipal a autorisé Mme la Maire à appliquer l'article 20.1 du Cahier des Clauses Administratives Générales (CCAG), pour le Lot n°2 "Plantations", ramenant ainsi le montant des pénalités de 33 600 € prévus par l'article 6.2 du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) à 2 609,04 € H.T.
8	005/2023	Examen des demandes de subventions	Le Conseil Municipal a validé les montants des subventions allouées aux associations et autres entités pour 2023.
9	006/2023	Budget principal – Exercice 2023 – Remboursement anticipé d'un emprunt	Le Conseil Municipal a validé le remboursement anticipé de l'emprunt n°00067620879 à taux variable, contracté en 2010, pour un montant de 17 331,07 > €.
10	007/2023	Adoption du Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public d'assainissement collectif 2021 (RPQS)	Le Conseil Municipal a adopté le RQPS 2021.
11	008/2023	LGV Bretagne-Pays de la Loire – Transfert de parcelle acquise par l'Etat à la commune	Le Conseil Municipal a validé l'acquisition de la parcelle ZA45 pour un montant de 7,55 € + frais notariés s'y affèrent.
12	009/2023	Vente parcelle AD 132	Le Conseil Municipal a validé la vente de la parcelle AD 132, d'une surface de 171 m ² environ, à Foncier Aménagement (Le Mans -72) pour un montant de 1 197,00 € (montant à réajuster en fonction de la surface définitive).

Sillé-le-Philippe, le 06/03/2023
 Claudia DUGAST
 Maire